

Je soussigné(e), ,
 déclare adhérer pour l'année 2018, au nom de l'entreprise ou l'organisme
 , à l'association FACE RENNES, déclarée en Préfecture d'Ille et
 Vilaine le 30 juillet 1998, sous le n°17647 (JO du 12/10/1998), dont l'objet est « la prévention de
 l'exclusion sociale » et le siège social est 23 Rue d'Aiguillon, 35 200 Rennes.

Je verse ma cotisation adhésion en fonction du nombre de salariés :

- À partir de 5 € pour les personnes physiques *
- À partir de 200 € pour les entreprises de moins de 50 salariés et organismes
 non-soumis à l'IS *
- À partir de 500 € pour les entreprises de 50 à 500 salariés *
- À partir de 1 000 € pour les entreprises de plus de 500 salariés *

* Indiquer le montant exact. Tout versement d'un montant supérieur à 200 € peut être valorisé en don,
 déductible à 60% de l'IS.

Nous vous remercions de retourner cette fiche accompagnée du logo de votre structure au
adhesion@face.bzh .

**Rappel : Statutairement, l'accès aux Assemblées Générales de l'association est ouvert aux
 adhérents à jour de leur cotisation.**

Merci de compléter votre chèque à l'ordre de club FACE Rennes.

Références bancaires de FACE Rennes :

Banque	Guichet	N° de compte	Clé	Domiciliation
14445	20200	08757408863	81	C.E BRET. P. DE LOIRE

Fait à , le / /

Cachet et signature :

Vos choix d'engagement :

 Participer aux actions vers l'emploi :

- * Parrainer des demandeurs d'emploi, des jeunes diplômés ou des étudiants résidant dans les quartiers prioritaires de la ville
- * Participer aux forums emploi jeunes diplômés ou en prison
- * Animer des ateliers collectifs d'accompagnement vers l'emploi
- * Faire des interventions RH ou techniques auprès des apprenants de la Code Académie, école de développeur.se web
- * Participer aux simulations d'entretiens d'embauche auprès des personnes éloignées de la formation et de l'emploi

 Participer aux actions vers l'école :

- * Sensibiliser des élèves aux métiers techniques et industriels et à la mixité des métiers
- * Accompagner des élèves en pré-décrochage et difficultés scolaires en tant que mentor
- * Accueillir des élèves de 3ème des quartiers prioritaires dans le cadre de leur stage d'observation

 Dans le cadre de cet engagement vous pouvez :

- * Mobiliser vos salarié.e.s dans des actions RSE (présentation métiers, entreprises, simulation d'entretien, etc.)
- * Mettre à disposition des locaux (pour des réunions, animations)
- * Mettre à disposition du mécénat de compétences sur des missions spécifiques (communication, comptabilité etc)
- * Faire des dons en nature (mobilier, ordinateurs, matériel bureautique)

5 bonnes raisons d'adhérer à FACE Rennes :

- 1. Appartenir** à un réseau d'entreprises sociales et citoyennes et être accompagné dans sa politique RSE par une équipe de professionnel.le.s,
- 2. Etre fortement ancré** dans le territoire avec les divers acteurs locaux (institutionnels, entrepreneuriaux, associatifs),
- 3. Agir** pour la promotion de la diversité, la mixité et l'égalité,
- 4. Impliquer** vos salarié.e.s et vos équipes dans des projets concrets et porteurs de sens,
- 5. Participer** aux événements organisés par FACE Rennes.